Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20261005-S05-CC-114-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Mise en ligne le 08/10/2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 114/2026
SÉANCE N° 05 DU 05 OCTOBRE 2026

DSP TRANSPORTS URBAINS - AVENANT N° 4 À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORTS URBAINS

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 29 septembre 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents
Sébastien Destais, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 22), Damien Richard, André Vigouroux, Patrick Péniguel, Olivier Richefou (jusqu'à 20 h 06), Jean-Marc Chanteau, Annette Chesnel, Christian Raimbault, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Florian Bercault, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Antoine Caplan, Claire Le Cornec, Laurent Paviot, Annabelle Monthé-Lopez, Guéwen Douesneau, Agnès Camaréna, Jérôme Lesteven, Céline Loiseau, Roland Bouvet, Marie-Er-Rafiqi, Katy Lemoine, Nadège Davoust, Ingrid Walkowiak, Eric Paris, Geneviève Pham Sigmann, Louise Rebeyrolle-Rozel, Rihaoui Chanfi, Gilles Mézière, Agathe Laigle (jusqu'à 20 h 00), Fabien Guittois (jusqu'à 20 h 00), Stéphanie Hibon-Arthuis, Thomas Brisseau, Julie Charpentier, Tony Echelard, Jean-Pierre Thiot, Corinne Gougeon, Christian Griveau, Patrick Pavard, Sophie Ferrié, David Moussay (jusqu'à 20 h 08), Julien Brocail, Nathalie Forêt-Vettier, Vincent Paillard, Sylvie Ribault, Eric Morand, Eric Lemoine, Fabien Robin, Yannick Borde (jusqu'à 20 h 55), Murielle Mouloudj-Millet, Nelly Houssin, Louis Michel (jusqu'à 20 h 36), Olivier Barré, Benjamin Dugué, Sophie Chauvigné (jusqu'à 21 h 00) et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 09).

Étaient absents ou excusés
Jean-René Ladurée, Isabelle Jouault, Manel Bentefrit, Eric Guérin.

Étaient représentés
Gwénaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Valérie Melot-Raynal a donné pouvoir à Fabienne Le Ridou, Christine Nadau a donné pouvoir à Tony Echelard, Marie-Paule Phelippot a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Antoine Serrière a donné pouvoir à Damien Richard, Patrice Morin a donné pouvoir à Antoine Caplan, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Eric Paris, Habib Bousbih a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Michel Neveu a donné pouvoir à Céline Loiseau, Jérôme Fortin a donné pouvoir à Louise Rebeyrolle-Rozel, Samia Soultani-Vigneron a donné pouvoir à Agathe Laigle, David Moussay a donné pouvoir à Vincent Paillard (à partir de 20 h 08), Pierre Besançon a donné pouvoir à Nelly Houssin, Louis Michel a donné pouvoir à Sylvie Ribault (à partir de 20 h 36).

Claire Le Cornec et Sébastien Destais ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 07 octobre 2026.

N° 114/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 OCTOBRE 2026

DSP TRANSPORTS URBAINS – AVENANT N°4 À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORTS URBAINS

Rapporteur : Julien Brocail

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu la délibération n° 56/2022 du conseil communautaire du 12 septembre 2022 approuvant le choix du délégataire de service public des transports urbains de l'agglomération lavalloise,

Vu la délibération n°131/2024 du conseil communautaire du 30 septembre 2024 approuvant l'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public des transports urbains,

Vu la délibération n°132/2024 du conseil communautaire du 30 septembre 2024 approuvant l'avenant n° 2 au contrat de délégation de service public des transports urbains,

Vu la délibération n°081/2025 du conseil communautaire du 6 octobre 2025 approuvant l'avenant n° 3 au contrat de délégation de service public des transports urbains,

Considérant les évolutions, modifications de l'exploitation du réseau des transports urbains de l'agglomération lavalloise depuis cette date,

Qu'il est donc nécessaire de conclure un avenant n° 4 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau des transports urbains de voyageurs,

Considérant le projet d'avenant n° 4 en annexe,

Après avis de la commission mobilité,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er
Le conseil communautaire approuve les termes de l'avenant n° 4 au contrat de délégation de service public des transports urbains joint à la présente délibération.

Article 2
Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer l'avenant n° 4 au contrat et tout document s'y rapportant.

Article 3
Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, douze conseillers communautaires ayant voté contre (Gwénaël Poisson, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard, Valérie Melot-Raynal, Olivier Richefou, Thomas Brisseau, David Moussay, Vincent Paillard, Yannick Borde, Murielle Mouloudj-Millet, Pierre Besançon et Nelly Houssin) et douze conseillers communautaires s'étant abstenus (Patrick Péniguel, Marie-Paule Phelippot, Samia Soultani-Vigneron, Gilles Mézière, Agathe Laigle, Fabien Guittois, Stéphanie Hibon-Arthuis, Jean-Pierre Thiot, Christian Griveau, Benjamin Dugué, Sophie Chauvigné et Michel Rocherullé).

Le Président,

Florian Bercault